

RIORGES

n°262 . DÉCEMBRE 2020

MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.11

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA S'EST PASSÉ

Les enfants décorent le rucher municipal

07 C'EST D'ACTU

Les dernières actualités liées à la crise sanitaire
Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU
Riorges en lumière
Les festivités pour les aînés n'auront pas lieu

10 TRAVAUX

Un cimetière végétalisé

20 élèves, issus des quatre écoles élémentaires de la commune, ont été élus pour former le nouveau conseil municipal enfants. Pendant deux ans, ils porteront des projets et participeront à la vie de la cité.



11 DOSSIER

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

15 ÉCONOMIE

Le marché du mercredi matin
Les actualités des commerces et services

16 CULTURE

Des nouvelles de l'APart
À Ciel Ouvert : les œuvres qui restent

17 TRIBUNES

18 ÉTAT CIVIL

19 BLOC-NOTES

S'inscrire sur le registre des personnes vulnérables

RETROUVEZ
LE PROCHAIN
NUMÉRO
DE RIORGES
MAGAZINE
À PARTIR DU
LUNDI 4 JANVIER
DANS VOTRE
BOÎTE
AUX LETTRES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées dans le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination Sarah Sanchez

Rédaction Anne-Sophie Morel, Amandine Pech, Sarah Sanchez

Photographies Anthony Sion Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat,

Saint-Just-la-Pendue Photographies Service Communication

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR**



Cérémonie de commémoration du 11 novembre.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

L'ANNÉE 2020 RESTERA À JAMAIS GRAVÉE DANS NOS ESPRITS

Lors du dernier conseil municipal du 12 novembre, il était proposé de retenir les entreprises pour la construction du centre de santé municipal, les travaux devant commencer en fin d'année. Les élus minoritaires se sont abstenus : une décision peu compréhensible et peu constructive car c'est vraiment un beau projet que d'essayer d'apporter aux Riorgois des solutions au manque de médecins sur la commune.

Lors de ce même conseil, les seuls élus majoritaires ont voté contre le transfert de la compétence du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à Roannais Agglomération, qui déboucherait sur un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) est perverse car elle instaure le transfert automatique de cette compétence aux intercommunalités. En effet, si 25 % des communes de Roannais Agglomération, représentant 20% de la population, ne délibèrent pas contre ce transfert, ce dernier s'opère de plein droit. Ce transfert de compétence n'est pas neutre pour une commune. Les élus sont dépossédés en partie du libre aménagement de leur commune à savoir le droit de préemption urbain, le règlement local de publicité, les conventions d'aménagement et de projets urbains, ... Nous avons été élus par des citoyens qui nous font confiance quant à l'aménagement et au développement de leur commune. La commune est le seul lieu de proximité pour les citoyens, c'est la seule véritable « maison des services publics », ne la bradons pas.

Cette proximité en cette année 2020 aura été malheureusement très limitée et c'est avec tristesse que nous annulons, au fur et à mesure des directives sanitaires et de l'évolution de la pandémie, les manifestations. C'est donc avec une grande tristesse que nous renonçons au repas réunissant plus de 400 aînés qui a lieu traditionnellement au mois de décembre.

L'année 2020 restera à jamais gravée dans nos esprits : une pandémie avec tous ses problèmes sanitaires, humains, sociaux et économiques ; de nouveaux attentats terroristes visant à remettre en cause notre modèle de société et nos valeurs républicaines.

Néanmoins, l'avenir doit être source d'espoir, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et, en famille, ce serait certainement le plus beau cadeau pour beaucoup.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 17 DÉCEMBRE



1 Douze classes d'écoles élémentaires ont participé à la fête de la biodiversité le 15 octobre dernier au parc Beaulieu. Les enfants ont notamment pu découvrir le travail des abeilles. **2** Premier concert en plein air de l'histoire des Mardi(s) du Grand Marais ! Le mardi 13 octobre, Babylon Circus a fait son show au parc sportif Galliéni. Cette organisation en plein air a permis d'accueillir 500 spectateurs, dans le respect des conditions sanitaires. **3** La cérémonie de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale s'est déroulée le 11 novembre, en présence d'un nombre restreint d'élus. Une gerbe a été déposée au monument aux morts. **4** La nouvelle édition de PULSE, destinée aux ados, s'est déroulée pendant les vacances d'automne à la salle du Grand Marais. Au programme : jeux d'enquêtes et *escape game* pour faire travailler les méninges.





5 L'édition 2020 du parcours À Ciel Ouvert a fermé ses portes. Plusieurs équipes artistiques ont procédé au démontage de leur installation. Certaines œuvres resteront encore sur le parcours, plus d'info en page 16. **6** Dans le cadre de la journée internationale de la non-violence éducative, une conférence et des ateliers parents-enfants étaient organisés par le centre social, le vendredi 23 octobre, salle du Grand Marais. **7** « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap » ! Offerts par le Lions Club Roanne, sept panneaux ont été installés aux abords des quatre groupes scolaires notamment, pour sensibiliser les automobilistes aux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite. **8** Enfants et parents étaient invités mercredi 21 octobre à une chasse à la sorcière à travers Riorges centre. Énigmes et épreuves effrayantes étaient au rendez-vous !



ENVIRONNEMENT



DE NOUVELLES RUCHES DÉCORÉES PAR LES ENFANTS

Dans le cadre du dispositif « Ma ville espace de biodiversité », mené en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et l'Europe, quatre ruches décorées par des élèves riorgéois de classes élémentaires, ont été installées et inaugurées le 9 octobre dernier au parc du Prieuré.

Ces ruches accueillent le rucher municipal. Pour chacune d'entre elles, les enfants ont imaginé un nom : Pontimiel, Miéli-Miélo, La Ruche d'Or et Lune de Miel.

La ruche Pontimiel, réalisée par les élèves de l'école du Pontet



La ruche Miéli-miélo, réalisée par les élèves de l'école des Sables



La ruche Lune de miel, réalisée par les élèves de l'école de Beauceuil



La ruche d'or, réalisée par les élèves de l'école du Bourg



À l'aide de longues-vues et de micros, les enfants ont pu observer et écouter les abeilles à l'œuvre.

Au cours de l'hiver 2019, des animateurs de la Ligue de l'Enseignement ont réalisé des interventions dans les classes des quatre écoles élémentaires de la commune. Les enfants ont découvert l'intérêt de la biodiversité et notamment l'importance de la présence des abeilles, primordiale pour la préservation de celle-ci.

En février, des stands d'information ont été installés à l'école des Sables et à l'école du Bourg. Le projet a ensuite été suspendu en raison de la crise sanitaire.

Afin de poursuivre le travail engagé, trois temps forts ont été programmés dès le mois de septembre 2020 pour que les différentes classes puissent assister à la récolte du miel ou à l'inauguration des ruches. Une œuvre collective intercommunale sera créée. Chaque élève a par ailleurs reçu un hôtel à insectes.

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS LIÉES À LA CRISE SANITAIRE



Les agents du CCAS contactent les personnes isolées par téléphone afin de s'assurer que tout va bien.

Un nouveau confinement a débuté le 30 octobre. L'Hôtel de Ville reste ouvert aux horaires habituels, la continuité du service public est assurée par l'ensemble des services municipaux.

Les équipements municipaux (maisons de quartier, gymnases...) sont fermés au public et les événements annulés, jusqu'à nouvel ordre. Les parcs et espaces naturels restent ouverts.

DES MASQUES DISTRIBUÉS AUX ÉLÈVES RIORGEOIS

Depuis le 2 novembre, le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves du CP au CM2. Afin de soutenir les familles dans l'acquisition de ce nouvel équipement, la municipalité a offert 2 masques lavables à chaque élève des écoles élémentaires de la commune. 1 300 masques taille enfant ont ainsi été commandés et sont en cours de distribution dans les classes.

PLAN DE SOLIDARITÉ POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Près d'une centaine de Riorgeois sont recensés sur le registre des personnes vulnérables. Il s'appuie sur les registres existants (plan canicule et plan grand froid qui concernent les Riorgeois de plus de 65 ans ou en situation de handicap)

mais a aussi été élargi à toute personne qui serait isolée et qui présenterait des risques de vulnérabilité accrue au virus Covid-19.

En novembre, les agents du CCAS ont repris les appels téléphoniques aux personnes inscrites sur le registre afin de vérifier que tout va bien. C'est l'occasion de faire un point de situation et de rendre, le cas échéant, différents services.

→ Pour s'inscrire ou inscrire un proche sur le registre des personnes vulnérables : 04 77 23 60 95 ou 04 77 71 26 52, ou à l'aide du coupon-réponse en page 19 ou sur www.riorges.fr

RESTEZ INFORMÉS !

L'ensemble des informations sont mises à jour, en temps réel sur www.riorges.fr et relayées sur la page facebook Ville de Riorges.

Les citoyens qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la newsletter « Alerte » mise en place par la collectivité, et qui serait déclenchée en cas de nécessité d'une information urgente de la population.

Plus d'info sur www.riorges.fr

LA MUNICIPALITÉ S'OPPOSE AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU

La municipalité s'oppose au transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) à l'agglomération. Le conseil municipal a délibéré en ce sens le jeudi 12 novembre. *Le plan local d'urbanisme détermine des éléments fondamentaux de la vie des habitants de la commune : constructibilité des terrains, protection*

des milieux naturels, logements, équipements, commerces et services... explique Jean-Luc Chervin, Maire de Riorges. *Il est donc essentiel pour l'avenir de la commune, la qualité de vie des habitants, la proximité avec les citoyens et le respect de la démocratie locale, que le conseil municipal conserve cette compétence.*

Le Maire a par ailleurs souhaité adresser un courrier à l'ensemble des Maires de Roannais Agglomération pour leur rappeler la nécessité de ce débat. Les conseils municipaux doivent en effet délibérer pour s'opposer au transfert de la compétence.

LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES SÉNIORS N'AURONT PAS LIEU

En raison de la crise sanitaire actuelle, les animations habituellement organisées sont bouleversées, particulièrement celles à destination des séniors.

La municipalité est contrainte d'annuler le traditionnel repas des aînés, qui accueille à l'accoutumée plus de 400 Riorgéois au mois de décembre, ainsi que la distribution des boîtes de chocolats au domicile des personnes de plus de 80 ans.

Le repas des aînés, qui réunissait 400 convives l'an passé, ne pourra pas être organisé cette année.



Isabelle Berthelot
Adjointe à l'action sociale

Nous regrettons de ne pas pouvoir assurer le maintien des habituelles animations de fin d'année en faveur de nos aînés. Au regard du contexte de crise sanitaire, toutes les conditions de sécurité ne sont hélas pas réunies pour organiser ces événements. Nous faisons le nécessaire pour qu'une alternative soit trouvée en d'autres circonstances moins risquées. Nous nous retrouverons bientôt !

en bref...

>> MARCHÉ DE NOËL

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si le traditionnel marché de Noël, initialement programmé les 11 et 12 décembre, pourra être organisé. Si tel était le cas, l'information vous sera donnée sur www.riorges.fr.

>> TÉLÉTHON : RIORGES RESTE MOBILISÉE

Opération masquéthon ! Une vente de masques chirurgicaux jetables jaunes (aux couleurs du Téléthon) a débuté en novembre à Riorges, en différents points de vente (commerces, services...). Le bénéfice de la vente de ces masques, fabriqués à Riorges, sera reversé au Téléthon.

En revanche, le loto et le village solidaire, qui se tiennent chaque année début décembre pour le Téléthon ne pourront pas être organisés. Si la situation s'améliore et le permet, le village solidaire pourrait être reporté en janvier.

>> TEMPO : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Les ateliers Tempo sont organisés chaque soir, dans chaque école élémentaire, de 16h15 à 17h30. Pour ce deuxième trimestre, les enfants pourront par exemple découvrir l'art postal ou la linogravure. De la danse hip-hop et street jazz ainsi que des sports de raquette seront aussi au programme. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 décembre sur le Portail Famille.

Adhésion annuelle de 5, 10 ou 20 euros selon le quotient familial. Programme complet sur le Portail Famille.

>> OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Sous réserve des directives gouvernementales, les commerces de l'agglomération auront l'autorisation d'ouvrir leurs portes les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre.

ILLUMINATIONS

RIORGES SCINTILLE



Cette année encore, la commune s'habillera de lumière pour les fêtes de fin d'année et plus particulièrement à Riorges centre.

Pour que la magie opère, la commune a investi dans de nouvelles décorations pour un montant de 18 800 euros. Parmi les nouveautés, des illuminations seront installées sur l'alignement d'arbres rue Léon Blum.

Le renne et son traîneau seront installés, comme l'an dernier, à Riorges centre à proximité du rond-point de l'Acrobate. Vous pourrez vous asseoir et prendre la pose le temps d'une photo !

Vous retrouverez également le grand Père Noël, place centrale, et à proximité, l'incontournable boîte aux lettres lumineuse qui recueillera les messages et les courriers des petits Riorgeois.

→ Bonhomme de neige et sapins, façades et traversées scintillantes, fontaine éclairée et d'autres surprises lumineuses seront au rendez-vous à partir du 1^{er} décembre !



BOÎTE AUX LETTRES LUMINEUSE : MODE D'EMPLOI

Les lettres déposées dans la boîte lumineuse, installée à Riorges centre, seront transmises aux lutins du Père Noël pour que chaque enfant puisse recevoir une réponse. Elles doivent être déposées avant le 21 décembre. N'oubliez pas d'inscrire votre adresse postale au dos de l'enveloppe ou à l'intérieur du courrier et de préciser que le courrier est à destination du Père Noël !

en bref...

>> ASTREINTE NEIGE : LES ÉQUIPES TECHNIQUES PRÊTES À INTERVENIR

Depuis le 15 novembre, et ce jusqu'au 15 mars, une astreinte neige, assurée par les agents municipaux, est mise en place de manière à intervenir en cas de besoin 24h/24.

Dès 7h du matin, les voies principales, les circuits de transports en commun, les accès aux écoles, aux commerces et aux bâtiments publics seront traités en priorité par la saleuse. Pour rappel, il appartient à chaque habitant de déneiger le trottoir devant son habitation.

ZÉRO-PHYTO

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE POUR UNE GESTION PLUS DURABLE

Un chantier de végétalisation a débuté au cimetière. Menés sur plusieurs années, les travaux permettront une gestion plus durable du site : rénovation des entretombes, plantations d'arbres, de haies, de vivaces, réorganisation et engazonnement de certaines allées...

Le cimetière est un lieu très minéralisé, ce qui rend son entretien complexe. Certains espaces sont peu propices à l'intimité et au recueillement, les allées trop larges nuisent à la lisibilité. Ainsi, il est apparu nécessaire d'intervenir sur les méthodes d'entretien et de désherbage du cimetière ainsi que sur son aménagement. Les allées seront réorganisées et engazonnées, de nouvelles plantations seront réalisées et un portail sera installé à l'arrière du cimetière actuel afin de créer un cheminement traversant. L'apport de nouveaux arbres permettra de créer des espaces ombragés.

TROIS OBJECTIFS

Le chantier de végétalisation et de réaménagement permettra de répondre aux objectifs suivants :

- Une gestion écologique : améliorer la qualité des eaux pluviales infiltrées, développer la biodiversité, optimiser l'entretien.
- Améliorer l'accessibilité : réorganiser les allées et la circulation des piétons et des véhicules.
- Recréer un espace public à part entière : ouvrir le lieu sur le quartier en créant un cheminement traversant, apporter de l'ombre, améliorer le cadre visuel, créer un espace plus propice au recueillement.

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ EN NOVEMBRE

Le chantier a démarré le 2 novembre dernier. Les travaux de végétalisation se dérouleront en plusieurs phases.

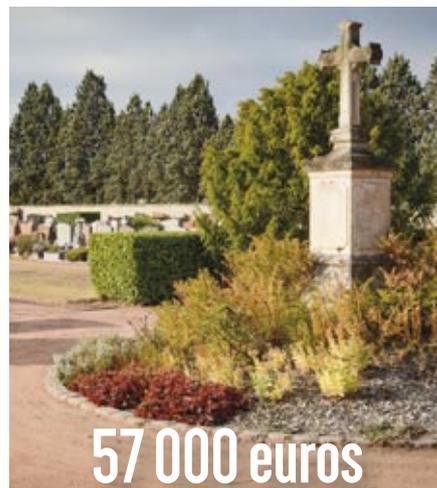
Jusqu'à mars 2021 : sur la partie ancienne du cimetière

- Plantations d'arbres, de haies et de vivaces
- Rénovation des entretombes
- Réorganisation et engazonnement de certaines allées

2021 : création d'un mail traversant

2022 : sur la partie nouvelle du cimetière, réorganisation des allées, plantations et engazonnement

2024 : création d'un jardin du souvenir



57 000 euros

C'est le coût de la première phase de ce chantier réalisé par le service Parcs et paysages durables

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi autorise toujours le recours au désherbage chimique sur les cimetières et les complexes sportifs. Dans un souci de santé publique et de préservation de l'environnement, la municipalité a fait le choix de passer aussi au zéro-phyto sur ces sites depuis début 2018.

En décembre 2018, la commune a reçu le label « Commune sans pesticide ».

En mars 2019, Riorges a été la première commune de la Loire à recevoir le label « Terre Saine ».



Jean-Luc Reynard

Conseiller municipal
délégué aux parcs, paysages
et déplacements

Les différentes actions qui vont être menées sur le cimetière ont été préparées à la fois pour répondre aux objectifs d'entretien durable, de gestion plus efficace mais aussi d'un meilleur service rendu aux familles : plus simple, plus clair et plus respectueux.



Un nouveau conseil municipal enfants

En octobre, les élèves de CM1 et CM2 des 4 groupes scolaires riorgeois ont élu leurs représentants. Composé de 20 élus, le nouveau conseil municipal enfants a été investi pour un mandat de 2 ans. Après une cérémonie d'installation officielle, les enfants se sont réunis le temps d'une formation et pour travailler sur les projets qu'ils souhaitent porter. Bienvenue aux nouveaux jeunes élus !

59

candidats



20

enfants élus

Dont 15 filles et 5 garçons

10

élèves de CM1

10

élèves de CM2

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

2020-2022

Le conseil municipal enfants riorgois a été installé, en présence du conseil municipal adultes, le 17 octobre dernier.



Paris Arnaud
École de Beaucueil - CM2



Thes Aubert
École de Beaucueil - CM2



Lilly-Marie Barraud
École de Beaucueil - CM1



Nathan Benadda
École des Sables - CM1



Eloïse Benetière
École de Beaucueil - CM2



Pauline Bissuel
École du Pontet - CM1



Medzid Bunjaku
École du Bourg - CM1



Timeo Damiao
École de Beaucueil - CM1



Gabriel Dupuis
École de Sables - CM1



Sélène Echaubard
École du Bourg - CM2



Claire Fernandes
École des Sables - CM2



Naëlle Fionda
École du Pontet - CM1



Léo Grognet
École des Sables - CM2



Pénélope Guidicelli
École du Pontet - CM2



Emmie Guillin De Paolis
École du Bourg - CM1



Manon Jevaudan
École des Sables - CM2



Olivia Lassaing
École du Pontet - CM2



Mathilde Lotissier
École de Beaucueil - CM1



Coline Travard
École des Sables - CM1



Lucie Vaudelin
École du Bourg - CM2

Le précédent conseil municipal enfants (mandat 2018-2020) a laissé sa place à de nouveaux petits élus.

59 enfants s'étaient portés candidats pour devenir les nouveaux conseillers municipaux. 20 enfants ont été élus, ils porteront l'écharpe tricolore et représenteront leurs camarades pour les deux années à venir. Durant leur mandat, ils vont pouvoir participer à la vie locale et prendre part aux projets de la commune. Ensemble, ils devront exprimer des idées, débattre sur leurs projets et les mettre en œuvre dans l'intérêt général.

Dès que le contexte sanitaire le permettra, les jeunes conseillers se réuniront un mercredi sur deux en période scolaire, durant deux heures, afin de travailler ensemble sur les actions à mener.



3 QUESTIONS À

Nathalie Tissier-Michaud

Adjointe déléguée au conseil municipal enfants



« Je constate à chaque fois à quel point les enfants sont sensibles aux questions de solidarité et d'environnement. »

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement du conseil municipal enfants ?

L'année 2020 a été particulière pour les jeunes élus, puisqu'elle devait voir l'aboutissement des projets sur lesquels ils travaillaient depuis deux ans. Ils n'ont pas baissé les bras et sont restés mobilisés pour que leurs réalisations voient le jour. Leur mandat, qui devait officiellement prendre fin en juillet, a été prolongé pour leur permettre de mener cela à bien. Par exemple, des opérations telles que le nettoyage de la nature ou la collecte de jouets ont été reportées de quelques mois. Les nouvelles élections ont pu être organisées. Je suis aussi heureuse que la cérémonie officielle ait pu se tenir, même si elle a dû être adaptée d'un point de vue sanitaire. C'est un moment très symbolique et toujours très riche en émotions aussi bien pour les conseillers municipaux adultes, que pour les parents des petits élus !

Comment va s'organiser le travail des conseillers municipaux enfants ?

À la suite de l'installation officielle, nous avons pu réunir les enfants pour une première prise de contact. L'annonce d'un nouveau confinement à la fin du mois d'octobre a toutefois marqué un coup d'arrêt aux réunions de travail et à l'heure à laquelle je parle, nous ne savons pas quand nous pourrions reprendre. Nous réfléchissons à des solutions alternatives pour garder le lien avec les jeunes élus et envisager l'avenir.

C'est le troisième conseil municipal enfants qui a été installé, quel bilan tirez-vous de ces premières années de mise en œuvre ?

C'est un bilan extrêmement positif, les enfants apportent de belles idées et sont très investis. C'est aussi l'opportunité pour eux de découvrir le fonctionnement de la démocratie et de faire une première expérience de la citoyenneté. Les deux conseils municipaux enfants précédents ont réalisé de beaux projets, je constate à chaque fois à quel point les enfants sont sensibles aux questions de solidarité ou encore d'environnement. C'est un réel plaisir pour moi de les accompagner tout au long de leur mandat.

De belles initiatives pour le conseil municipal enfants 2018-2020

Un livret pour sensibiliser les enfants au harcèlement à l'école réalisé en collaboration avec les dessinateurs de l'association l'APArt.

Une structure de jeu accessible aux enfants en situation de mobilité réduite, installée au parc Dolto.

Une collecte de jouets, en vue d'une vente au profit de l'association des Amis des Enfants du Monde.

Une opération de nettoyage de la nature en septembre qui a permis de ramasser 96 kg de déchets.

NOUVEAUX JEUNES ÉLUS : BRAVO POUR LEUR ENGAGEMENT !



1 LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2, DES QUATRE GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE, ont voté pour élire leurs 20 représentants pour un mandat de deux ans, le vendredi 9 octobre. Une première expérience démocratique !

2. À L'HEURE DU DÉPOUILLEMENT, on retiendra l'impatience des enfants de connaître les résultats !

3. LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS A OFFICIELLEMENT ÉTÉ INSTALLÉ LE SAMEDI 17 OCTOBRE, salle du Grand Marais. La cérémonie s'est déroulée en présence des conseillers municipaux adultes. Les jeunes élus ont reçu pour l'occasion leur écharpe tricolore des mains de la première adjointe, Véronique Mouiller. Premier moment symbolique de leur mandat !

4. LES JEUNES ÉLUS ONT PU DÉCOUVRIR LEURS NOUVELLES FONCTIONS après trois jours de présentation et de formation, en mairie et au château de Beaulieu, encadrés par Nathalie Tissier-Michaud, adjointe déléguée au conseil municipal enfants et Luc Nayme, responsable du service jeunesse. Au programme : découverte des institutions, constitution des commissions et premiers échanges sur les projets qu'ils souhaitent porter ensemble.

>> Des moments à revoir en vidéo sur www.riorges.fr



PYMELEC ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Yann Poletti a créé son entreprise d'électricité générale en mai 2019. *J'ai travaillé pour un grand groupe, au sein duquel j'ai notamment exercé les fonctions d'électro-mécanicien et de dépanneur.* Revenu dans le Roannais dont il est originaire, l'électricien décide de se mettre à son compte. Il réalise tous les travaux d'électricité, en rénovation, en maison neuve, pour l'installation de climatisations réversibles, de radiateurs, de VMC, des dépannages... *Je travaille en binôme avec un ami d'enfance, qui lui aussi a son entreprise. Ensemble, nous pouvons mieux répondre à la demande et travaillons en lien avec d'autres artisans du secteur.*



→ PYMELEC – 06 77 42 19 02
pymelec@outlook.fr

DE NOUVEAUX REPRENEURS POUR L'ATELIER PIZZA

Mehmet et Arifé Gokol ont repris la pizzeria située à Riorges centre, à la fin du mois de février. Ils ont lancé leur activité pendant le confinement en avril, avec un service à emporter. *Pendant l'été, nous avons pu ouvrir la salle et la terrasse. Avec les restrictions et le second confinement, nous sommes repassés en service à emporter en octobre.* Le couple n'est pas inconnu de ceux qui fréquentent les pizzerias puisqu'il tenait auparavant « L'Olivier » à Roanne. *Je recherchais une petite structure, reprendre l'Atelier Pizza était une bonne opportunité. Pour l'heure, la clientèle est essentiellement riorgoise, même si j'ai aussi retrouvé d'anciens clients,* précise le restaurateur. Une vingtaine de pizzas sont à la carte. *Nous faisons les pizzas classiques mais aussi des propositions plus contemporaines, avec des produits frais et travaillés. Je fabrique la pâte avec une farine italienne, elle est maturée pendant 48 heures. Régulièrement, nous proposons aussi d'autres plats, comme les lasagnes.*

→ 146 rue Léon Blum – 09 83 97 32 57

Ouvert le midi du mercredi au dimanche
et tous les soirs de la semaine jusqu'à 21h30.



MARCHÉ DU MERCREDI MATIN : UN SERVICE DE PROXIMITÉ ESSENTIEL

Le marché alimentaire du mercredi matin, est bien maintenu, malgré le contexte sanitaire. Fruits, légumes, viande ou encore fromages sont proposés.



Pascaline Patin

Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat.

Chaque mercredi, des producteurs et commerçants s'installent sur la place de la République. Il s'agit là d'un service essentiel pour les habitants de Riorges centre. La municipalité, qui organise ce marché, met tout en œuvre pour qu'il se déroule dans le respect des normes sanitaires en vigueur, les policiers municipaux sont d'ailleurs présents pour s'assurer que tout se passe bien. C'est aussi une façon de soutenir les producteurs locaux, qui sont économiquement impactés par la crise que nous vivons actuellement.

→ Retrouvez les commerçants et producteurs, chaque mercredi matin sur la place de la République à Riorges centre.

INITIATIVE

L'APART LANCE SA PROPRE MAISON D'ÉDITION

L'APart (Atelier de Pratiques ARTistiques) est une association d'illustrateurs et de dessinateurs en convention avec la municipalité. Ils partagent un espace de travail à Riorges Bourg, mis à disposition par la commune, dans l'esprit d'une résidence d'artistes. Pour publier leurs ouvrages, les auteurs et artistes du collectif ont décidé de lancer une maison d'édition indépendante et alternative, « Biau livre ».

Pourquoi se lancer dans ce projet de création de maison d'édition ?

Nous sommes dans le milieu éditorial depuis quelques années maintenant et le système actuel ne nous plaît pas ou plus. Force est de constater que les responsables de ce secteur n'ont pas pris en compte certains aspects. Une maison d'édition faite par les auteurs, et pour les auteurs, nous ouvre une voie éthique et florissante.

Qu'est-ce qu'une maison d'édition alternative et solidaire ?

L'idée est de prendre soin des auteurs et de revenir notamment à une rémunération du travail, et non pas du succès. Le travail artistique est un travail à part entière et se doit d'être valorisé. C'est aussi privilégier au maximum les acteurs locaux et les échanges directs entre auteurs, imprimeurs et acheteurs.

Pourquoi ce nom : "Biau livre" ?

C'est la confluence du patois roannais, de l'homonymie avec le bio et de la volonté de défendre des valeurs respectueuses de l'humain.

De quelle manière allez-vous procéder pour financer cette maison d'édition ?

Pour l'instant, nous comptons sur le mécénat, le financement participatif et les subventions. Le financement participatif est un système de cagnotte qui consiste à mobiliser des contributeurs intéressés par le projet. Le réseau est la clé ! La confiance dans la valeur de notre projet, et notre capacité à le transmettre sont primordiales. Nous commençons à développer une communauté via la plate-forme de financement participatif



Ulule, les réseaux sociaux et nos expositions locales. Nous avons aussi le soutien de certaines associations et mairies. Ensuite, nous verrons quelle sera la part des recettes de ventes que nous pourrions allouer aux projets, et quelle part devra être financée autrement. Les mots banque et crédit ne doivent pas être tabous !

Si vous deviez synthétiser ce projet en un mot, ce serait lequel ?

Humain, c'est la clef de voûte de notre association ! D'ailleurs, les gens qui passent à l'atelier nous disent souvent qu'ils s'y sentent bien.

→ Au regard du contexte sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de garantir le maintien de l'exposition « Les côtés obscurs de l'APart », programmée du 5 au 20 décembre, au château de Beaulieu. Le cas échéant, l'association proposera une version virtuelle de l'exposition. Plus d'info en temps réel sur www.riorges.fr.

À CIEL OUVERT, LES ŒUVRES QUI RESTENT



L'édition d'À Ciel Ouvert 2020 est terminée.

Quelques œuvres restent sur le parcours pour une année de plus !

L'œuvre de Christian Bigirimana et Tristan Cassir, *La place hypothétique de l'arbre*, reste active ! Le débat autour de la plantation d'un arbre n'a pas pu avoir lieu comme prévu le 18 octobre dernier mais il était important de pouvoir partager les messages que les visiteurs ont déposés dans la boîte à réponses tout au long de l'exposition. Ils seront à découvrir prochainement sur un panneau qui sera installé à côté de l'œuvre. L'installation reste sur la plaine, en attendant de pouvoir se retrouver pour faire (enfin) vivre le débat au cœur de cette agora.

→ *Bird's Town* d'Erwan Sito, *Apis Oculis* d'Oriane Bajard et *Le lit du Renaison* de Tom Sénécal seront encore à voir sur le parcours jusqu'à l'été 2021.

PAROLE À LA MAJORITÉ



Chères Riorgéaises, Chers Riorgéois,

La France et le monde vivent une période particulière avec la pandémie Covid-19. Elle met notre économie, nos habitudes et notre vie quotidienne à rude épreuve. Le confinement, nécessaire pour baisser la pression sur nos hôpitaux et notre système de santé, est difficile à vivre pour beaucoup de Français et de Riorgéois. Nous devons prendre soin les uns des autres et en premier lieu de nos aînés qui font partie des plus fragiles.

Nous avons aussi une pensée pour les victimes des derniers attentats terroristes à Conflans-Sainte-Honorine, à Nice et en Autriche. La lutte contre l'obscurantisme et la promotion des valeurs de notre République (Liberté-Egalité-Fraternité), la laïcité doivent être permanentes.

Priorité à l'éducation, à l'accès à la culture pour tous, au soutien à la vie associative, aux solidarités (accès à la santé, prendre soin de nos aînés et des plus démunis), et à la préparation de l'avenir par une gestion saine, parce que sans moyens, on ne peut rien faire. C'est la ligne de conduite du Maire et des élus de la majorité.

Dans cette période tourmentée, la feuille de route sur laquelle vous nous avez élus est mise en place. Les travaux du Centre de Santé Municipal vont démarrer en fin d'année. La ZAC du triangle des Canaux est entrée dans une phase visible, les démolitions étant terminées, l'année 2021 sera principalement consacrée à la dépollution du site. Les travaux du Centre Technique Municipal débiteront en 2021. Ce sont quelques exemples des investissements en cours. Dans cette période très difficile pour les

associations, notamment sportives, la municipalité les accompagne du mieux possible, pour mieux redémarrer demain.

La rentrée scolaire est derrière nous, avec 965 élèves dans les groupes scolaires et un peu plus de 500 au collège, Riorges montre son dynamisme et sa vivacité. La municipalité met tout en œuvre pour que les conditions d'accueil soient les meilleures dans le respect des consignes sanitaires. Dans le cadre du budget 2021, les taux d'imposition resteront inchangés, comme c'est le cas depuis 1998.

Malgré la situation sanitaire inédite et anxiogène, le Maire et l'équipe majoritaire vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année, dans la joie, le partage, la bonne humeur et... en bonne santé.

Nous vous remercions encore pour votre confiance et vous rappelons que le Maire et tous les élus de la majorité sont à votre disposition.

Prenez soin de vous. Protégez-vous et protégez les autres.

Le Maire J.L. CHERVIN et les élus de la majorité : V.MOUILLER, E.MICHAUD, I.BERTHELOT, N.NEJJAR, N.TISSIER-MICHAUD, J.BARRAUD, B.BONNEFOND, A.CHAUVET, D.CORRE, J-L.REYNARD, M.SCHMÜCK, P.BARNET, P.PATIN, T.ROLLET, M.BOUCHECH, D.DEBATISSE, C.SCHÜNEMANN, B.MACAUDIÈRE, C.LACOUR, M.CELLIER, V.MACHON, R.MOUSSE, A.RICCETTI, C.SEON, B.PARIS, J.CLERET

PAROLE À L'OPPOSITION



Chers Riorgéois,

Pour les élus de Riorges 2020, si l'heure n'est pas à la polémique, nous ne pouvons que regretter le manque d'écoute de la majorité municipale sur nos propositions systématiquement écartées. Nous déplorons l'attitude suffisante de certains élus de la majorité, dont la tolérance autoproclamée en permanence ne va pas jusqu'à la politesse la plus élémentaire de répondre à nos salutations lors des conseils municipaux.

Notre commune paye un lourd tribut humain, économique et social aux crises sanitaires actuelles. La solidarité devrait plus que jamais prévaloir. Pourquoi écarter les bonnes volontés et les compétences ?

Alors que l'incertitude demeure sur la durée de cette crise sanitaire et sur ses conséquences à long terme, nous avons une certitude : cette crise sanitaire se double d'une crise économique d'une violence sans précédent.

Cette crise, c'est d'abord un impact sur le quotidien et le pouvoir d'achat des Riorgéois les plus faibles et les plus précaires.

Cette crise, c'est un risque majeur pour l'emploi sur notre territoire.

Cette crise, c'est un coup de poignard pour les petits commerces de proximité et un repli sur le commerce en ligne.

Cette crise, c'est une atteinte sans précédent au monde de la Culture.

Pour lutter contre ces drames, nous tenons en tant que Collectivité à agir de manière volontaire en soutien à notre population et à son tissu économique et associatif.

Nous devons être aux côtés des salariés et des chefs d'entreprise pour défendre leur outil de travail, pour soutenir nos entreprises et l'emploi local.

Pour faire face à cette crise et répondre à l'urgence sociale, nous attendons dès à présent de notre maire et de notre agglomération un vrai plan de relance économique.

L'heure est donc à la raison, à la prudence et à la bienveillance.

Plus que jamais les gestes barrières doivent être respectés (port du masque, utilisation du gel hydro-alcoolique, distanciation physique...). Nous pensons fortement au personnel soignant en première ligne depuis de nombreux mois ainsi qu'aux familles touchées par cette maladie qui n'épargne personne.

Prenez soin de vous, protégez-vous ainsi que vos proches.

Riorges 2020, construisons notre @venir est à vos côtés et vous souhaite dans la mesure du possible de belles fêtes de Noël.

Riorges 2020, construisons notre @venir

JEAN-MARC DETOUR, CATHERINE ZAPPA, VINCENT MOISSONNIER, CAROLINE PAIRE, BERNARD JACQUOLETTO ET CATHY RÉMY-MENU

Du 4 octobre au 17 novembre

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Idriss MARIDET né le 3 octobre
Léonie RESSORT née le 9 octobre
Lucas MATEUS né le 10 octobre
Adilya MUZAEV née le 16 octobre
Louise BONNETON née le 17 octobre
Nour MESSAUDI née le 22 octobre
Johan MPIANA KABONGO né le 23 octobre
Timothée LAFOND né le 25 octobre
Stella CHAPON née le 27 octobre
Tiam KRAMO né le 9 novembre
Nael KRAMO né le 9 novembre
Raphaël POMPIDOU né le 10 novembre

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Albert DULAC, 84 ans (28 septembre)
Annie JAUZI, 71 ans (1^{er} octobre)
Albert SOUSSAN, 77 ans (4 octobre)
Marthe GALLO-SELVA épouse MAGNIN, 68 ans (5 octobre)
Marcelle COUAVOUX (RIVIERE), 85 ans (5 octobre)
Marie Rose TAMISIER veuve DUREL, 99 ans (6 octobre)
Robert VANEL, 77 ans (6 octobre)
Yvette RONDEPIERRE veuve LEBRUN, 73 ans (6 octobre)
Marius COUCHOUD, 89 ans (7 octobre)
Albert LEFEBVRE, 99 ans (7 octobre)
Christian FONTENILLE, 77 ans (7 octobre)
Jean-Claude AZEMA, 73 ans (7 octobre)
Pierre MOMPIED, 81 ans (9 octobre)
Lucilia ESCOBAR épouse RIBEIRO, 78 ans (14 octobre)
Isidore SERANO, 87 ans (25 octobre)
Claudette PERRIN veuve COPPÉRÉ, 87 ans (26 octobre)
Marie-Christine ENCRENAZ (JAMAIN), 67 ans (30 octobre)
Simone MONCORGER veuve AUBRET, 83 ans (2 novembre)
Mohamed KADEM, 65 ans (3 novembre)
Danielle BURNICHON, 78 ans (5 novembre)
Henri MAURIZI, 95 ans (6 novembre)
Chantal CHAIZE épouse CHEVALIER, 80 ans (7 novembre)

HOMMAGE À ROBERT VANEL



Robert Vanel nous a quittés le 6 octobre dernier. Ancien professeur d'éducation physique à l'Institut National des Sciences Appliquées, impliqué dans le dispositif « Sport-études » en enseignement supérieur, ancien membre de l'Office Nationale des Sports, ancien dirigeant de la Fédération française de sport universitaire, c'est en 2010 qu'il s'est investi sur le territoire roannais notamment en intégrant le bureau du club de handball. Il contribua par la suite à la

création du Roanne-Riorges Handball en 2012 avec un projet innovant où « le sport ne doit pas être considéré comme une fin en soi mais comme un outil de préparation des jeunes à la citoyenneté et au monde du travail ».

La Ville de Riorges souhaite saluer son engagement et adresse toutes ses pensées à ses proches.

HOMMAGE À LORD DAVID SHUTT



Notre ami anglais David Shutt a succombé à une méningite le 30 octobre dernier. Responsable du Comité des jumelages du Calderdale et des affaires scolaires lorsque les premiers contacts pour le jumelage avec Riorges ont été pris, il a été l'un des fondateurs de l'Association « Elland-Riorges ». C'est lui qui a signé la première charte entre Riorges et la ville d'Elland en 1978. Membre du parti libéral au Royaume-Uni, fervent défenseur de l'Union

européenne et anti-Brexit, il était très investi pour multiplier les échanges et maintenir les liens entre les Riorgeois et les habitants d'Elland, notamment en mobilisant les enseignants et leurs élèves. Compte tenu des liens étroits que David Shutt avait tissé avec la commune, il avait été nommé Citoyen d'honneur de la Ville de Riorges en avril 1983. Le 27 mai 2018, il était présent à Riorges pour célébrer le quarantième anniversaire du jumelage. Père de trois enfants, il était passionné par les chemins de fer. Très investi dans la vie politique et caritative, David Schutt faisait preuve d'une grande modestie. Il avait été nommé Chevalier de l'Ordre de l'Empire britannique en 1993. La municipalité adresse toutes ses condoléances à ses proches.

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu
 04 77 23 62 65

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit
 depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (Enedis) : 09 72 67 50 42
 GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49



LE CCAS AUX CÔTÉS DES PERSONNES VULNÉRABLES

Comme chaque année, la municipalité recense les personnes vulnérables au froid sur la base du volontariat, dans une démarche similaire à celle du plan canicule. Compte tenu du contexte sanitaire, les personnes inscrites sur ce registre peuvent aussi bénéficier d'appels liés à la crise du Covid-19.

Ce dispositif concerne les personnes de plus de 65 ans à domicile, ou les personnes handicapées, qui habitent la commune et désireraient être aidées par les services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du dispositif « grand froid ».

Des appels sont aussi effectués en cas de déclenchement du plan de solidarité Covid-19 mis en place par la municipalité, comme ce fut le cas lors du confinement du printemps et de celui débuté à la fin du mois d'octobre. Ce registre s'adresse à tout Riorgeois qui serait particulièrement vulnérable ou en situation d'isolement : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes présentant des risques de vulnérabilité accrus au virus...

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche :

→ En retournant ce coupon-réponse à l'adresse suivante :

CCAS de la Ville de Riorges, 411 rue Pasteur 42153 RIORGES.

→ Ou directement depuis le site internet de la Ville de Riorges en remplissant le formulaire en ligne.

COUPON - RÉPONSE REGISTRE DES PERSONNES À RISQUES

- Inscription sur le registre lié à la crise sanitaire Covid-19
 Inscription sur le registre « plan grand froid »

- > Nom _____
 > Prénom _____
 > Date de naissance _____
 > Adresse _____
 > Code postal _____ > Ville _____
 > N° de téléphone _____

Personne à contacter (en cas de difficultés) :

- > Nom _____
 > Prénom _____
 > Lien de parenté _____
 > Adresse _____
 > Code postal _____ > Ville _____
 > N° de téléphone _____
 > Préciser les coordonnées du service d'aide intervenant à votre domicile :

en bref...

>> VOIRIE : LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

- Carrefour Louis Braille et Aristide Briand : création d'un passage piétons.
- Placette et rue Dr Calmette : remise en état du trottoir déformé par le développement de racines.
- Rue Marcel Paul : réfection des trottoirs.
- Rue Albert Thomas : finalisation des travaux relatifs au nouveau revêtement de trottoir.
- Rue Saint-Alban : mise en accessibilité des trottoirs côté plaine de la Rivoire.
- Rue Jean Plasse : travaux de requalification de la voirie en cours, et création d'un parking végétalisé.

>> MARCHÉ DES PAPILLOTES ANNULÉE

En raison de la crise sanitaire, le club Olympique Riorges Marche Athlétisme (ORMA), a pris la décision d'annuler sa célèbre marche des papillotes prévue le 13 décembre 2020.

>> JOURNÉES DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ : LES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS DOIVENT SE FAIRE RECENSER

Dans le cadre des mesures sanitaires en cours, les journées de défense et citoyenneté en présentiel sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. En revanche, il est impératif que les jeunes Français âgés de 16 ans révolus continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement militaire. La démarche peut également se faire en ligne sur le site service-public.fr. Par ailleurs, il est obligatoire que les jeunes recensés (depuis au moins 6 mois) s'inscrivent dans l'espace jeune du site du Ministère des armées sur www.majdc.fr.

LA MUNICIPALITÉ
VOUS SOUHAITE
DE PASSER
DE BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE.




Riorges

LA VILLE NATURE



www.riorges.fr